



Projets de réhabilitation de l'ancien local de la mairie en maison d'habitation

Projet de Mr Barrau (n°1)

Le projet de réhabilitation des locaux de l'ancienne mairie en habitation nous est rapidement apparu comme une évidence et il se trouve que l'architecte, Mr Barrau, maître d'œuvre des travaux sur la salle des fêtes avait déjà été sollicité par l'ancienne municipalité pour établir des devis quantitatifs et estimatifs sur ce bâtiment.

Nous lui avons demandé de nous fournir des plans d'aménagement chiffrés de ce local (vide depuis plus de 5 ans), prenant en compte également notre volonté de donner à l'ensemble des bâtiments une cohérence environnementale et esthétique (isolation des combles, plancher isolé, double vitrage des huisseries, doublage des murs par l'extérieur avec bardage bois...)

Compte tenu de la demande forte de logement dans le Volvestre et particulièrement dans cette zone de coteaux, la création d'un logement communal permettrait d'installer facilement une famille, dans un cadre exceptionnel, face aux Pyrénées, pour un loyer modéré.

Le projet de réhabilitation ne porterait que sur l'étage, qui serait réagencé, de manière à aménager une grande pièce à vivre, comprenant un coin cuisine et une salle à manger-salon, 2 chambres, une salle de bain et un WC, le tout sur une superficie d'environ 70 m².

Le coût total du projet chiffré par Mr Barrau avoisinait fin 2020 les 130.000 € TTC (103.000€ HT)

La bonne santé financière de la commune ainsi que la volonté affichée par le gouvernement de relancer l'économie en subventionnant les entreprises du secteur du bâtiment nous a poussé à monter rapidement un dossier de demande de subvention, et il nous semblait plausible de miser sur une prise en charge des travaux d'au moins 50 000€ par l'état/la région.

La mise en location de cet appartement le plus tôt possible, avec un loyer modéré (de l'ordre de 300 à 400€/mois) permettrait de conforter la situation financière de la commune pour envisager la mise en œuvre d'autres projets communaux.

Projet de Mr Beltran (n°2)

Suite aux diverses relances sans suite faites à Mr Barrau à partir de la fin 2020, il a été décidé à l'unanimité le 25 juin 2021 de le dessaisir du projet en lui réglant le solde de ses honoraires pour l'élaboration des plans.



Sur proposition du Maire démissionnaire, Monsieur Berton et suite à une première prise de contact pour un devis concernant la réparation de l'église, il a été décidé en conseil municipal, le 25 juin 2021, de confier la mission de restauration de l'ancienne mairie pour un montant de travaux de 158 447.46€ TTC à un autre architecte, Mr Beltran.

Ce devis se décompose ainsi:

Travaux proprement dits : 120 072.65€ HT

Honoraires de l'architecte: 9605.81€ HT

Mission SPS: 1801.09 € HT

Diagnostic thermique: 560€ HT

+ 20% de TVA...Soit un total de 158 447.46€ TTC

Ce projet a été mené à son terme en février 2023, après des travaux qui se sont échelonnés de juin 2022 à janvier 2023.

Cet appartement a été inauguré le 10 mars 2023 et loué à Mr Franck Dejean depuis le 1er mai